

2017

RAPPORT ANNUEL

Association Fribourgeoise de l'Industrie des Gravier et du Béton (AFGB)

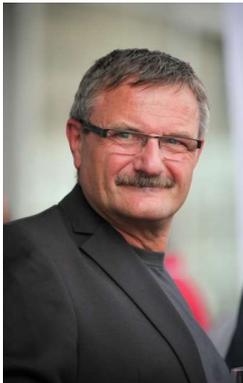


Sommaire

Rapport du Président	4
Séances et commissions de l'association	6
Assemblée extraordinaire d'automne	7
Mutations des membres	9
Relations permanentes avec l'association	9
Organisation de l'association (comité, administration)	10
Comptes de pertes et profits 2017	11
Bilan au 31.12.2017	12
Rapport des vérificateurs	13
Liste des membres	14

Rapport du Président

L'assemblée annuelle est l'occasion pour moi de faire le point sur l'évolution de notre industrie lors de l'année écoulée.



Marché des affaires

L'industrie du gravier et du béton a vécu une année favorable, au vu de la situation du marché de la construction. Les problèmes engendrés par l'importation de graviers hors-canton, suisse ou français, et l'utilisation de centrales foraines sur les chantiers, même s'ils influencent toujours de manière négative notre activité, ont été relativisés par le volume important des chantiers.

Réserves futures

Malheureusement, nous devons constater que la situation n'a pas du tout évolué concernant les réserves futures. Actuellement, les réserves de graviers autorisées sont largement insuffisantes et ne garantissent pas l'approvisionnement du canton à l'horizon d'au maximum 8 ans.

Nous avons espéré que la révision du **Plan directeur cantonal** permettrait d'améliorer cet état de fait en corrigeant les éléments défavorables et en dynamisant les procédures d'obtention de permis d'exploiter. Malheureusement, les remarques que nous avons formulées lors de la consultation n'ont pas été prises en compte. De ce fait, à notre avis, il s'avérera impossible d'ouvrir un nouveau gisement tant les conditions sont exigeantes et nombreuses. Par ailleurs, les gisements définis comme prioritaires par le Plan directeur cantonal sont pour la plupart inexploitable, en tout cas à moyen terme.

L'année passée, j'avais relaté l'échec d'une procédure suite à la décision de la commune de ne pas appuyer un dossier. Cette année, c'est une décision judiciaire qui met en péril, de manière incompréhensible, l'extension d'une gravière existante. Ce sont deux millions de m³ qui passent à la trappe.

Pour la suite, voyons deux possibilités d'intervenir :

- D'une part la révision très rapide de Plan Sectoriel d'Exploitation des Matériaux. Nous souhaitons que cette révision soit planifiée dès 2019.
- La mise en place de l'inventaire exhaustif des sites d'exploitation potentiels. Le PSAME avait déjà répertorié une grande partie de ces sites. Le Plan directeur cantonal prévoit un tel inventaire; il est vital qu'il soit mis sur pied le plus vite possible.

Recyclage

La mise en ordre du recyclage des matériaux de démolition est en train de se mettre en place. Le groupe de travail ad hoc s'est réuni à trois reprises. Au stade actuel, il semblerait que de nombreux sites de recyclage vont cesser leur activité.

Cependant, un problème important se pose au niveau du recyclage des matériaux bitumineux. En effet, malgré que les nouveaux revêtements contiennent toujours plus d'éléments recyclés, il reste un solde important d'anciens revêtements bitumineux à recycler. En tenant compte des exigences actuelles, il est très difficile de les utiliser de manière conforme et ils ont tendances à s'accumuler, voire même à être éliminés on ne sait trop comment. Nous espérons que les directives d'application de l'OLED permettront de résoudre ce problème de manière élégante.

OLED

Pour mémoire, l'OLED est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Actuellement, les diverses directives d'application ne sont pas publiées. Cette situation est pénible dans la mesure où nous espérons que ces directives permettent de réutiliser un maximum de matériaux de récupération, dans des conditions optimales. Notre association faitière participe aux différents groupes de travail qui nous intéressent. Nous avons également fait part de nos remarques aux services cantonaux intégrés à ces groupes de travail.

Collaboration avec le canton

Nous avons rencontré M. le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert, accompagné de ses chefs de service du SECA et du SEN. La discussion a été franche, nous avons pu faire part de nos soucis ainsi que de nos vœux. Nous souhaitons que ces contacts perdurent, car ils sont très importants pour nous.

Indépendamment de ces contacts, nous avons la possibilité de traiter directement avec les différents services qui nous concernent. Cette collaboration se passe bien et je pense que nous avons pu établir une relation de confiance qui nous permet d'aborder efficacement nos problèmes.

Je ne saurais conclure mon rapport sans remercier toutes les organisations et les personnes dont l'appui est indispensable au bon fonctionnement de notre association.

Tout d'abord notre organisation faitière l'ASGB et son Directeur, M. Martin Weder avec qui nous entretenons des contacts réguliers. Le travail qu'il effectue au niveau suisse est remarquable et nous en profitons.

Merci également à la FFE dont l'appui est essentiel, notre administration est assurée par Mme Sylvie Bardy, je la remercie pour son excellent travail et ses compétences. Nous avons régulièrement des contacts avec son Président, M. Jean-Luc Schouwey et son Directeur, M. Jean-Daniel Wicht, qui, en plus, nous appuie politiquement.

Finalement, je remercie mes collègues du comité qui m'apportent leur savoir-faire et leur engagement afin de défendre au mieux les intérêts de nos membres.

Luc Pasquier, Président

Séances et commissions de l'association

L'Assemblée ordinaire de printemps



Le 28 juin 2017, à Sorens, les participants ont pu visiter l'intérieur de l'Usine Mapei Suisse SA, puis l'Assemblée générale ordinaire s'est déroulée au même endroit.

Le Président, Monsieur Luc Pasquier, a ensuite officiellement ouvert la séance. Il a débuté son rapport en informant que malgré les quelques craintes et la pression sur les prix, la situation propice de ces dernières années va durer. Cependant, la concurrence de notre pays voisin la France ou encore de la Suisse alémanique garde sa densité et l'AFGB n'a pas encore réussi à se faire entendre afin que les conditions soient les mêmes pour tous.

Au niveau du béton, les chantiers sont de plus en plus alimentés par des centrales foraines, même pour de petites quantités de béton. Un volume important échappe donc aux centrales fixes. Ce problème va manifestement persister. La rentabilité et la qualité de cette solution sont toutefois remises en cause. Les exigences de qualité, de sécurité et de traitement doivent être les mêmes pour tous, ce qui n'est de loin pas le cas.

Deux sujets importants vont mobiliser l'attention de l'association; le manque prévisible de nouveaux gisements de graviers et de sites de décharges, le Plan directeur cantonal qui a été mis en consultation en automne 2017 ainsi que la révision du plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM) qui est prévue pour 2019, voire 2020.

L'approvisionnement futur du canton doit être garanti avec l'instauration de procédures et une planification. Les matériaux recyclés sont déjà une source d'approvisionnement non négligeables et leur importance prend de l'ampleur. Le canton va mettre de l'ordre dans tous les centres de recyclage en activité, ce que l'AFGB ne peut qu'approuver et appuyer à l'aide du groupe de travail OLED nouvellement créé. Une collaboration avec les différents services de l'Etat est spécialement mis en place avec le SeCa et le SEn. Les contrôles doivent être renforcés car la dérogation aux règles est encore trop facile. Le Président met en avant la difficulté de « débloquer » des postes de travail pour assurer l'efficacité des mesures mises en place et planifiées. Les limites cantonales n'existent pas pour les entrepreneurs. Il serait donc préférable que les administrations cantonales renforcent leur collaboration.

Pour terminer, il remercie l'ASGB ainsi que son Directeur, M. Martin Weder, pour l'appui et l'excellent travail qu'ils fournissent au niveau suisse. Il remercie également tous les autres acteurs pour leur engagement tout au long de l'année.

L'Assemblée extraordinaire d'automne

Quelques 30 personnes ont pris part à l'assise de l'Assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 29 novembre 2017 au restaurant de la gare à Grolley.

Deux conférenciers ont divertis les présents avec des sujets intéressants. Monsieur Studer du bureau de l'écologie à Fribourg a présenté la biodiversité dans les gravières et Monsieur Constantin du Service de l'Environnement a apporté des explications sur l'application de L'OLED.



Le Président, Monsieur Luc Pasquier a brièvement commenté le budget de l'association pour l'année 2018, Au 1^{er} janvier 2018, l'association compte 31 membres, étant donné qu'aucune admission ou démission n'est à signaler.

La situation actuelle du marché a laissé apparaître une augmentation de 4 % de l'activité de la construction au niveau suisse. La problématique du manque de réserves et des importations n'a pratiquement pas évolué, mais cela pourrait changer si, à l'avenir, la situation devait se dégrader.

Le comité se situe devant trois chantiers majeurs :



- La mise en conformité des sites de recyclage de matériaux pierreux. Les services cantonaux ont décidé de faire de l'ordre dans ce domaine et l'AFGB a constitué un groupe de travail. La problématique du recyclage et de la réutilisation des recyclés est très complexe.
- La nouvelle Ordonnance sur l'Élimination des Déchets (OLED) est entrée en vigueur au 01.01.2016, la situation actuelle du dossier a été présentée par M. Constantin du SEN.
- La mise en consultation du Plan directeur cantonal. A priori, celui-ci ne présente pas de trop grands changements par rapport à la situation actuelle du traitement des gravières. L'AFGB va étudier en profondeur le cas afin que ses intérêts soient pris en compte.

Suite à cette partie informative, l'assemblée a été clôturée par le Président qui a ensuite invité les participants à l'apéritif ainsi qu'au repas en commun.

Comité

Le comité a siégé à 8 reprises en 2017, pour traiter les sujets importants de l'association :

- PSEM
- OLED
- Mise en consultation du Plan directeur cantonal
- Plan cantonal de gestion des déchets

Autres séances

12.01.17	Comité de la CCC
10.03.17	Séminaire de Jongny
11.05.17	Comité de la CCC
18.05.17	Conférence des Présidents et Directeurs
19.05.17	Assemblée générale de l'ASGB
20.05.17	Assemblée générale de l'ASGB
08.06.17	Assemblée générale ordinaire de la FFE
28.06.17	Assemblée générale ordinaire de l'AFGB
05.09.17	Comité de la CCC
12.10.17	Assemblée générale de la CCC
09.11.17	Comité de la CCC
09.11.17	Rencontre annuelle des associations romandes
29.11.17	Assemblée générale extraordinaire de l'AFGB
14.12.17	Assemblée générale extraordinaire de la FFE

Mutations des membres

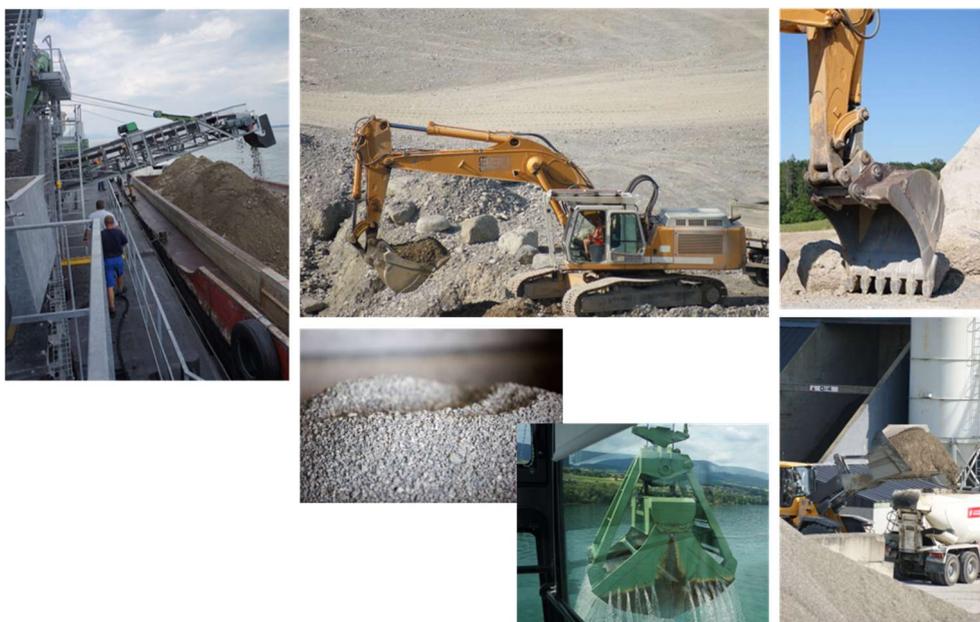
Au 1^{er} janvier 2018, l'entreprise Routes Modernes SA a fusionné avec André Antiglio SA. La nouvelle raison sociale est Antiglio SA.

Admissions

Nous n'avons enregistré aucune admission en 2017.

Démissions

Nous n'avons enregistré aucune démission au 31 décembre 2017.



Relations permanentes avec l'association

- Association Suisse de l'Industrie des Graviers et du Béton (ASGB), Berne
- Groupement Romand des Associations du Gravier et du Béton
- Association Suisse de Surveillance de Matériaux de Construction Pierreux (ASMP), Berne
- Commission d'Inspectorat de l'ASGB
- Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC),
- Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE)
- Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF)
- Constructionfribourg (CF)
- Chambre de Commerce et d'Industrie du canton de Fribourg (CCIF)

Organisation de l'association

Comité

Nom, prénom	Rôle	Membre depuis	Réélu	Jusqu'en
Luc Pasquier JPF Gravières SA 1630 Bulle	Président	24 novembre 2009	2017	2020
Gérald Rebetez Vigier Béton Romandie SA 1734 Tinterin	Vice-président	19 juin 2007	2017	2020
Laurent Guillet Holcim (Suisse) SA 1580 Avenches	Membre	28 juin 2017	2017	2020
Philippe Peiry Antiglio SA 1709 Fribourg	Membre	21 novembre 2012	2017	2020
Jean-Noël Rubin Sables et Graviers Tuffière SA 1730 Ecuwillens	Membre	25 juin 2014	2017	2020

Administration

Nom, prénom	Poste	Depuis	N° téléphone
Sylvie Bardy Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs Rte André Piller 29 1762 Givisiez	Secrétaire	1 ^{er} février 2017	+41 26 460 80 20
Roger Mollard Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs Rte André Piller 29 1762 Givisiez	Comptable	1 ^{er} janvier 2011	+41 26 460 80 22

Comptes pertes et profits 2017

No de compte	Produits	Comptes 2016	Comptes 2017
3000	Cotisations des membres	27'465.00	25'677.00
3001	Cotisations libres	4'800.00	4'800.00
3200	Intérêts bancaires et CCP	0.19	0.18
3250	Dividendes s/actions et parts	152.85	98.55
3260	Bénéfice s/titres non réalisé	0.00	1'395.00
Total des produits		32'418.04	31'970.73

No de compte	Charges	Comptes 2016	Comptes 2017
4360	Matériel de bureau	0.00	0.00
4361	Frais de port	363.95	195.35
4362	Téléphone	568.10	604.20
4364	Photocopies	197.95	139.65
4365	Frais bancaires et CCP	229.15	271.35
4368	Frais de secrétariat	5'513.40	8'768.25
4371	Indemnités	5'050.00	5'912.00
4372	Cotisations aux associations	2'605.00	2'659.00
4374	Sortie des membres	0.00	0.00
4375	Frais AG et comité	2'536.40	6'612.10
4377	Frais juridiques	0.00	0.00
4379	Site pédagogique	300.00	300.00
4380	Frais divers	120.00	108.00
4510	Attrib. provision pertes s/titres	5'000.00	0.00
4520	Attrib. provision Groupe de travail OLED	8'000.00	3'000.00
4530	Attrib. provision perte s/débiteurs	1'000.00	0.00
4601	Perte s/titres non réalisés	37.0	0.00
Total des charges		31'520.955	28'569.90

Résultat	Comptes 2016	Comptes 2017
Total produits	32'418.04	31'970.73
Total charges	31'520.95	28'569.90
Bénéfice / Perte	897.09	3'400.83

Bilan au 31.12.2017

No de compte	Actifs	31.12.2016	31.12.2017
1000	Caisse	66.10	460.10
1010	Compte postal 17-2144-6	21'391.26	25'250.71
1020	Compte épargne CS 902684-40	1'824.48	1'722.86
1100	Débiteurs cotisations	0.00	0.00
1400	Titres Crédit Suisse	36'715.00	38'110.00
Total des actifs		59'996.84	65'543.67

No de compte	Passifs	31.12.2016	31.12.2017
2000	Fournisseurs	1'684.00	710.00
2300	Passifs transitoires	0.00	120.00
2600	Provision pour frais juridiques-dossiers	4'000.00	4'000.00
2610	Provision pertes s/titres	5'000.00	5'000.00
2620	Provision Groupe de travail OLED	8'000.00	11'000.00
2630	Provision pertes s/débiteurs	1'000.00	1'000.00
2800	Capital propre	39'415.75	40'312.84
	Bénéfice exercice 2017	897.09	3'400.83
Total des passifs		59'996.84	65'543.67

Commentaires

Les frais de secrétariat, d'indemnité et d'assemblée générale ont quelque peu augmenté. Au total, les produits se montent à CHF 31'970.73. Dans les charges, le total est de CHF 28'569.90.

Les comptes de l'association, pour l'exercice 2017, clôturent avec un bénéfice de CHF 3'400.83 après la création d'une provision pour des prestations extraordinaires. En effet, nous avons créé une provision pour le groupe de travail OLED de CHF 3'000.00.

En ce qui concerne le bilan, au 31 décembre 2017, avec les liquidités, les débiteurs et les titres, le total de l'actif se monte à CHF 65'543.67. Au bilan des passifs, figure une diminution des fournisseurs (- 974.00). Le capital propre était de CHF 39'415.75 (sans compter le bénéfice à la fin 2017), le capital a légèrement augmenté par rapport à l'année passée, il est maintenant de CHF 40'312.84.

Rapport des vérificateurs

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 18 des statuts de notre association et au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

Après différents contrôles, nous avons constaté que :

- Le bilan et le compte de pertes et profits concordent parfaitement avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec soin et exactitude
- L'exercice 2017 enregistre un bénéfice de **Fr. 3'400.83**
- Le capital de l'AFGB s'élève dorénavant à **Fr. 43'713.67**

Nous avons eu l'occasion de constater l'existence de la fortune. Nous avons contrôlé les recettes et les dépenses d'après les pièces justificatives.

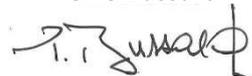
Nous proposons donc à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge à la secrétaire et au caissier.

Les vérificateurs

Martine Rüfenacht



Pierre Bussard



Givisiez, le 26 avril 2018

Liste des membres AFGB

	<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>
1	A. & A. Kolly SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 21 17
2	André Repond SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 55 55
3	Antiglio SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 51 11
4	Bersier SA Gravière de Ménières	1754 Avry-sur-Matran	+41 (26) 470 21 79
5	Béton Centre SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
6	Béton Frais Gruyère SA	1580 Avenches	+41 (26) 850 08 00
7	CSD Ingénieurs SA	1762 Givisiez	+41 (26) 460 74 74
8	E. Bühler & Fils SA	2074 Marin-Epagnier	+41 (32) 756 11 22
9	Frei Fördertechnik AG	3113 Rubigen	+41 (31) 720 56 56
10	Fribeton SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 54 55
11	Geolina SA	1700 Fribourg	+41 (26) 424 80 52
12	Geotest SA	1762 Givisiez	+41 (26) 424 74 20
13	GF Gravières Fribourg SA	1701 Fribourg	+41 (26) 484 80 00
14	Gilbert Brodard et Fils SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 92 20
15	Gravière de Châtillon SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
16	Grisoni-Zaugg SA	1630 Bulle 2	+41 (26) 913 12 55
17	H. Grandjean Fils SA	1667 Enney	+41 (26) 921 24 56
18	Holcim Granulats et Bétons SA	1860 Aigle	+41 (58) 850 06 80
19	Jean Weibel SA	3018 Bern	+41 (31) 990 53 56
20	JPF Gravières SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72
21	Kiesgrube Benewil GmbH	1715 Alterswil	+41 (26) 494 24 55
22	Kiesgrube Waldegg AG	1715 Alterswil	+41 (26) 494 24 55
23	Kieswerk Kiemy AG	3186 Düringen	+41 (26) 492 98 85
24	Laboroute SA	1564 Domdider	+41 (26) 676 92 60
25	Liebherr Machines SA	1306 Daillens	+41 (21) 863 60 00
26	Macheret Fils SA	1695 Estavayer-le-Gibloux	+41 (26) 411 18 67
27	Raemy AG	1716 Oberschrot / Plaffeien	+41 (26) 419 12 47
28	Roger Rime SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 22 53
29	Sables et Gravieres Tuffière SA	1730 Ecuwillens	+41 (26) 409 72 62
30	Savary Béton Frais et Gravières SA	1483 Vesin	+41 (26) 665 95 95
31	Vigier Béton Romandie SA	1734 Tinterin	+41 (26) 418 12 88



Illustrations :

Keren Bisaz
Elise Bürke
Patricia Spühler